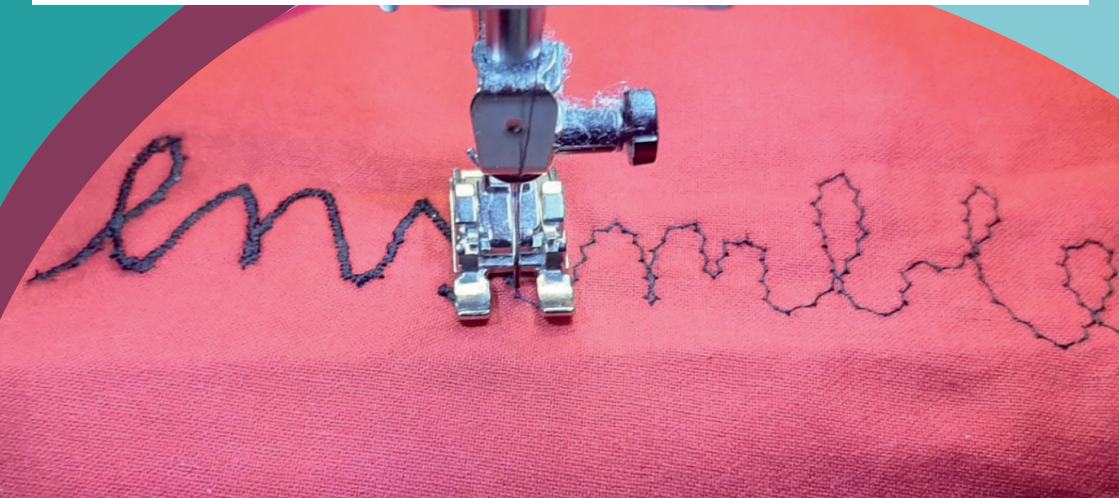




ATEMOS

Ateliers pour un monde solidaire

Projet d'Économie Sociale et Solidaire mené par des personnes sans titre de séjour
Livret de capitalisation autour des projets en cours - édition 2020





AVANT-PROPOS :

Atemos est un collectif de travailleurs et travailleuses sans-papiers liégeois soutenu par l'École des Solidarités, qui cherche à développer une activité économique dans un but d'émancipation socio-économique, tout en militant en faveur de la régularisation de séjour des personnes sans-papiers. La crise du Covid-19 a accéléré ses activités grâce à la réalisation de « Masques Solidaires ». Le collectif arrive à un tournant dans son organisation, et cherche à stabiliser son modèle économique via un modèle coopératif. Les acteurs sociaux et les municipalités ont un rôle majeur à jouer dans la consolidation de ces activités en économie sociale et solidaire, qui pourraient déboucher conjointement sur l'obtention d'un titre de séjour durable et la valorisation des compétences des personnes migrantes sur le marché du travail. Le présent livret tente de présenter la genèse d'Atemos dans le contexte de la politique migratoire actuelle, ses perspectives d'évolution, et dresse un premier cahier de revendications pour un soutien effectif à un modèle d'inclusion des personnes migrantes par le travail. Cet état des lieux perfectible constitue une première étape dont l'objectif modeste est de faire connaître un projet singulier, d'impulser une dynamique, mais surtout d'en tirer des enseignements et opportunités dans une réalité plus large de lutte contre la précarité au niveau national.

CE LIVRET VISE À :

- Présenter le Collectif Atemos, ses revendications, ses activités, objectifs et perspectives.
- Décrire en quoi l'économie sociale peut être vectrice d'inclusion pour les personnes migrantes, avec ou sans papiers.
- Proposer une série de mesures pour favoriser l'émancipation socio-économique des personnes migrantes en Belgique.

ATEMOS EN QUELQUES MOTS :

- Un collectif liégeois d'une trentaine de personnes avec et sans-papiers.
- Des activités culinaires et textiles dans un format coopératif.
- Un groupe militant qui lutte pour l'accès aux droits des personnes sans-papiers.
- Un projet expérimental pour tester de nouvelles voies d'inclusion des personnes migrantes.

PERSONNES DE CONTACT :

- Nadine Kikuvuidiko, Atemos : kikuvuidiko.nadine156@gmail.com
- Rosario Marmol-Perez, Promotion & Culture ASBL : rosario.marmolperez@fgtb.be
- Pauline Mallet, Le Monde des Possibles ASBL : pauline.mallet@possibles.org
- Sidi Katumwa et Robin Sprumont, CEPAG ASBL : sidi.katumwa@cepag.be robin.sprumont@cepag.be
- Jean-Philo Bootshi, Voix des Sans-Papiers de Liège : jeanphilobootshi@gmail.com

SOMMAIRE

1. **Éléments de contextualisation** : la réalité des personnes sans-papiers en Belgique
2. **Le Collectif Atemos** : un projet d'économie sociale et solidaire
3. **Développement des services et produits proposés par Atemos** : un incubateur d'initiatives ?
4. **Potentialités de développement** du plaidoyer liant l'économie sociale et solidaire à la régularisation des sans-papiers
5. **Des outils existants et à créer** : le rôle fondamental des acteurs sociaux et des municipalités dans le développement d'initiatives en Économie Sociale et Solidaire (ESS) portées par les personnes migrantes
6. **Annexes**

1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTUALISATION : LA RÉALITÉ DES • PERSONNES SANS-PAPIERS EN BELGIQUE

L'emploi des personnes migrantes : état des lieux et enjeux

Selon une étude récente du Réseau Européen des Migrations, « *L'intégration effective des migrants dans la société d'accueil constitue, à l'heure actuelle, un défi majeur pour l'Europe et s'avère cruciale pour réussir à gérer les migrations* »¹. D'après l'Organisation Internationale des Migrations, plus de 250 millions de personnes vivent dans un pays autre que celui où elles sont nées, soit 3 % de la population humaine. En Belgique, les immigrés représentent environ 15 % de la population totale².

Tout autant que l'intégration sociale, l'intégration économique représente pour les personnes migrantes un processus primordial. Celle-ci passe par l'intégration professionnelle, c'est-à-dire au sein du marché du travail. Or, pour de nombreux observateurs, les travailleurs immigrés sont concentrés dans un **nombre limité de secteurs économiques** où l'offre de main-d'œuvre autochtone est faiblement représentée (agriculture, construction, aide aux personnes, etc.). Les travailleurs étrangers occupent dans ces secteurs des **postes subalternes** alors qu'environ un quart d'entre eux a un **diplôme d'études supérieures**. En cela, les travailleurs issus de l'immigration apparaissent souvent comme l'alternative « idéale » dans des secteurs économiques désertés par une grande partie des travailleurs locaux.

Les rapports à propos de l'insertion professionnelle des migrants résidant dans l'UE soulignent, de fait, le **caractère discriminatoire du marché de l'emploi**. En effet, celui-ci ne reflète pas la diversité ethnique de la population. La discrimination dont les personnes d'origine étrangère font l'objet correspond au traitement différencié des individus en fonction de leur appartenance ethnique. En conséquence, les personnes d'origine étrangère, et en particulier celles issues de pays en voie de développement, sont proportionnellement moins représentées parmi les actifs occupés sur le marché de l'emploi des pays de l'OCDE.

En effet, le **taux de chômage** des étrangers résidant dans l'UE est, en moyenne, **2 fois plus élevé** que celui des travailleurs qui possèdent la nationalité du pays d'emploi, alors même qu'un large consensus existe quant aux **bienfaits pour le pays d'accueil d'une intégration réussie** des migrants sur le marché de l'emploi national. La Belgique est l'un des plus mauvais élèves en la matière, malgré une faible amélioration du taux d'emploi des personnes migrantes ces dernières années. Les personnes migrantes qui surmontent ces écueils sont globalement confrontées à une plus **grande précarité dans leurs conditions d'emploi** en comparaison aux nationaux (CDD, intérim, temps partiel, rémunération, etc.). Le statut de séjour, la disqualification sociale, l'ethnostratification du marché du travail, la discrimination dans l'accès à l'emploi et l'intersectionnalité³, le défaut de reconnaissance des diplômes⁴, sont autant de freins à une inclusion effective des personnes d'origine étrangère.

Parmi ces personnes, les sans-papiers constituent un groupe marginalisé, qui cumule en plus de tous ces obstacles l'absence de titre de séjour légal, tout en éprouvant néanmoins le même besoin vital d'inclusion.

On dénombre autour de 4 millions de personnes sans-papiers sur le territoire de l'Union Européenne. En 2019, Caritas International estimait à 150 000 le nombre de sans-papiers en Belgique, soit 1 % de la population. Ce chiffre est en constante augmentation, d'autant plus depuis la suspension récente puis la limitation des enregistrements des nouvelles demandes d'asile liées à la pandémie, couplée à la fermeture partielle des frontières. Être « sans-papiers » est une situation administrative. Le terme désigne les personnes qui résident sur le territoire belge sans posséder le titre de séjour requis : expiration d'un visa, déboutés du droit d'asile, enfants nés en Belgique de parents sans-papiers, échec d'un regroupement familial, perte d'un contrat de travail... Les situations sont multiples, mais la réalité reste la même : des hommes, des femmes et des enfants, qui vivent en Belgique – souvent depuis de longues années –, dont les enfants sont scolarisés, qui suivent des formations, travaillent et luttent pour leur survie. Sans droits.

Sans-papiers : un accès limité et difficile aux soins de santé.

Les sans-papiers n'ont pas accès à un travail déclaré ; ils ne peuvent dès lors ni cotiser ni bénéficier de la sécurité sociale. Le seul droit dont ils disposent est celui à une aide médicale urgente⁶ (AMU). En cas de problème de santé, la procédure « classique » pour y accéder relève de la compétence des CPAS. Après une enquête d'indigence et de résidence exigeant de nombreux documents, celui-ci détermine un niveau d'intervention financière dans les frais médicaux qui est partiel et jamais garanti. Nous constatons en outre que certains CPAS compliquent inutilement, voire illégalement la procédure et donc l'accès aux soins pour les personnes sans-papiers. La plupart des sans-papiers ne font en réalité pas appel à l'aide médicale urgente,

puisque seuls 10 à 20 % y ont recours⁶. De plus, tous les frais de médicaments ne sont pas pris en charge par l'AMU, poussant les bénéficiaires potentiels à y renoncer. En réponse, les femmes d'Atemos, pour couvrir leur famille, ont développé une **SÉCU solidaire**, à présent mise en place également au sein de l'occupation de la Voix des Sans-Papiers de Liège (cf. chapitre suivant).

Sans-papiers : sans revenus légaux ni aides sociales.

Pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, une grande partie des personnes sans-papiers travaillent clandestinement dans l'agriculture, le travail domestique, l'industrie alimentaire, la construction, l'HORECA, le petit commerce, ... Des secteurs cruciaux et essentiels pour l'économie belge. Les sans-papiers possèdent également des compétences acquises dans leurs pays d'origine ou lors de formations suivies en Belgique, et notamment dans les **métiers en pénurie** de main-d'œuvre. Alors qu'ils devraient bénéficier selon la Déclaration universelle des droits humains adoptée par la Belgique en 1948 des mêmes droits que n'importe quel travailleur, les travailleurs sans-papiers ne peuvent en réalité prétendre à aucune protection faute de contrat de travail et font l'objet d'une **exploitation** de la part de nombreux employeurs. Cependant, ils constituent une force de travail considérable dans l'économie wallonne. Plus généralement, la valorisation des compétences des personnes migrantes – même lorsqu'elles détiennent un titre de séjour légal – reste une discrimination difficile à surmonter sur le marché de l'emploi « classique ».

Sans-papiers : du logement précaire à la rue.

Les personnes sans-papiers rencontrent d'immenses difficultés pour se loger en temps normal, pour des raisons de titre de séjour et de ressources. Elles sont dispersées dans différents types d'hébergement : logement chez des proches par roulement (familles, connaissances, amis), hébergement collectif dans des occupations, squats, abris de nuit, mais aussi logements privés mis à dispositions ou loués par des propriétaires solidaires... ou des marchands de sommeil. En raison de leur situation financière, leurs logements sont souvent temporaires, surpeuplés, insalubres et précaires, sans contrat de bail ni les garanties qui en découlent. Entre ces périodes d'hébergements fragiles, la rue est également une de leur réalité de vie.

Sans-papiers : la régularisation, c'est humain et juste.

Les voies d'accès au séjour légal sont actuellement très limitées en Belgique, les mesures de **régularisations de séjour pour raisons humanitaires** (article 9bis de la loi du 15 décembre 1980) relevant de la décision discrétionnaire de l'Office des Étrangers. Quelques critères ont été déduits par les services juridiques et les avocats à partir de la dernière opération de régularisation datant de 2009, sans garantir néanmoins l'accès à un titre de séjour, même lorsque les « conditions » semblent remplies. En 2018, seules 49 % des demandes ont abouti positivement*, sur un titre de séjour temporaire ou illimité selon les cas, après de nombreuses années d'attente. Si cette proportion est en augmentation par rapport à 2017 (22 % de décisions positives), elle est à mettre en balance avec une diminution préoccupante des décisions prises chaque année depuis 2011 par l'Office des Étrangers en la matière. La procédure de demande de régularisation 9bis est **longue, coûteuse** (jusqu'à 358 € de redevance administrative* plus frais d'avocats dans la majeure partie des cas), **fastidieuse, inéquitable et aléatoire**. Elle ne protège pas les personnes lors de la durée d'examen et fragilise les individus et les familles dans leurs efforts d'inclusion. Elle aboutit à des situations injustes, absurdes et inadmissibles, allant jusqu'à l'expulsion de familles dont les enfants sont nés en Belgique et y sont scolarisés.



Réalités des sans-papiers d'Atemos.

Les membres d'Atemos vivent en Belgique depuis de nombreuses années ; leurs enfants sont souvent nés ici : une trentaine d'enfants, fréquentant les enfants belges sur les bancs de l'école, vivent également dans cette clandestinité forcée. Malgré leur courage face aux apprentissages, leur quotidien est lourdement impacté par l'absence de reconnaissance juridique et matérielle de leur famille.

Chacun des membres d'Atemos a dû fuir son pays en raison de persécutions, parce que sa sécurité et sa survie était menacée. Leur demande de protection internationale n'a, à ce jour, pu aboutir. Si, après ce parcours migratoire difficile, ils et elles ont réussi à tenir debout, c'est grâce à leur incroyable force et au soutien moral et matériel de citoyens belges.

Les personnes sans titre de séjour n'ont, à part l'Aide Médicale Urgente, aucun droit et aucun revenu. Leur survie dépend dès lors des **citoyens et des associations qui leur viennent en aide** : alimentaire, logement, médicaments, vêtements, fournitures scolaires, meubles... Une vie rythmée par ces dons lacunaires qui ne peuvent combler les besoins essentiels pour accéder à une vie digne, et qui font peser un **sentiment de redevabilité empêchant toute émancipation**. Et pourtant, ces personnes sans-papiers ont des ressources et des compétences importantes qu'elles peuvent mettre au service de leur pays d'accueil. Les citoyennes et citoyens qui ont soutenu le projet des Masques Solidaires savent à quel point elles représentent un potentiel pour leur ville et la Belgique.

Cependant, les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle « classiques » (via les services publics de l'emploi notamment) **n'incluent pas actuellement les travailleurs sans-papiers**, faute de permis de séjour mais aussi du « background » exigé. **Il serait faux de croire qu'une fois régularisées, les personnes puissent s'insérer sur le marché du travail sans une approche ISP spécifique en amont, tant sur les méthodes que sur les contenus**, l'obstacle concernant également les personnes primo-arrivantes. Cette orientation ISP « préparatoire » relève en effet davantage de l'action sociale que de l'action professionnelle : adresser les codes interculturels sur le lieu de travail, les questions de permis de travail, de compréhension du marché... Toutes ces questions ne sont actuellement pas prises en compte par les services du Forem, faisant courir un risque préjudiciel pour toutes les parties de catapulte ces travailleurs sur un marché de l'emploi « conformiste » sans accompagnement spécifique, qu'actuellement seul le secteur de l'intégration pourrait assurer efficacement.

Pour accompagner un tutorat psychosocial qui ne se limite pas à apprendre le langage de l'employabilité, mais qui se base sur les prédispositions et appétences des individus, **l'économie sociale et solidaire** semble être une voie réaliste, en ce qu'elle reste connectée à un environnement économique et social. La Wallonie, en tant que laboratoire de l'ESS européen, démontre de nombreux dispositifs exemplaires", et pourrait étendre son action à un public a priori « non éligible » que constitue les travailleurs sans-papiers. En ce sens, l'ESS a un rôle fondamental à jouer dans la synchronicité du plaidoyer politique conjointement à l'insertion socio-professionnelle des sans-papiers.





2. LE COLLECTIF ATEMOS : • UN PROJET D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Atemos est un collectif de travailleuses et travailleurs sans-papiers et demandeuses et demandeurs d'asile, émanation de l'École des Solidarités de Liège, qui s'est constitué en janvier 2020 afin de travailler l'émancipation socio-économique de ses membres via des initiatives en économie sociale et solidaire, tout en militant en faveur d'une politique de régularisation des sans-papiers. L'École des Solidarités est un cycle de formation coordonné par les ASBL [Promotion & Culture](#), le [Monde des Possibles](#) et le [CEPAG](#). Espace d'éducation permanente, de solidarité et d'échange d'expériences, il vise à l'émancipation sociale, économique et politique de ses participantes et participants, majoritairement sans-papiers et demandeuses et demandeurs de protection internationale.

La situation administrative de ces personnes ne leur permettant pas d'accéder à l'économie formelle, il est vital pour elles de créer des alternatives afin de dégager des moyens de subsistance. Si l'économie souterraine constitue la majeure partie de l'activité économique des personnes sans-papiers, d'autres voies existent, comme déjà développées par ailleurs via des initiatives belges telles que :

- **Univerbal**¹² (service d'interprétation en milieu social).
- **La Bière 100PAP**¹³ (une bière solidaire pour le logement des sans-papiers).
- **Sirius Hub**¹⁴ (inclusion des personnes précaires via les métiers du coding).
- **Collect'Actif**¹⁵ (initiative bruxelloise de solidarité horizontale autour de la récupération).
- **Green Cantine van Brussel**¹⁶ (service de restauration à Bruxelles).

Convaincu que les structures en économie sociale et solidaire (ESS) contribuent à créer des **opportunités d'inclusion via un emploi de qualité pour les personnes migrantes**, le Collectif Atemos tend à valoriser les potentiels et compétences de ses membres pour rechercher des solutions concrètes à leur quotidien précarisé (logement, santé, formations, emplois, etc.) tout en respectant les contraintes de leur parcours (liées à leur statut de séjour). Sous l'impulsion de l'École des Solidarités, le collectif s'est ainsi réuni régulièrement dès janvier 2020 afin de définir une vision et des valeurs communes, bases d'un modèle en économie sociale et solidaire. Atemos s'inscrit effectivement dans une démarche d'économie sociale et solidaire, qui se définit par ses valeurs et où le profit n'est pas une fin en soi mais un moyen au service de l'intérêt général. Les 4 principes de l'économie sociale et solidaire qui régissent Atemos sont les suivants : **une finalité sociale (et non une finalité de profit), une autonomie de gestion, un processus de décision démocratique, et la priorité des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus**.

Les compétences représentées dans le Collectif Atemos, et dans le groupe de l'École des Solidarités, sont nombreuses : infirmière, aide-soignant.e, logisticien.ne, maçon, gérant.e d'entreprise, mécanicien, routier, couturière, restauratrice, commerçant.e, etc.

Parmi les participantes et participants au Collectif Atemos sont notamment représentées des femmes de l'**Atelier Cuisine Métissée**, organisé par Michèle Verfaillie et Francine Hendrick, soutenu par la **Casa Nicaragua**, et des membres de l'**Atelier Couture de la Voix des Sans-Papiers de Liège**, mené depuis 4 ans par Marie-Paule Wynants à Liège. Ces deux projets, s'ils ont vocation à créer de la richesse et des services tout en militant, permettent aussi de dégager des fonds pour contribuer à la **Sécu solidaire**®, mise en place par elles et pour elles sous l'impulsion d'Isabelle Ponet du Comité de soutien à la Voix des Sans-Papiers de Liège.

La Sécu solidaire s'est créée sur le mode des coopératives, en s'inspirant des tontines africaines. Les participantes, qui vivent ensemble dans un des sièges de l'Occupation liégeoise, mettent leurs ressources ensemble et apprennent à les gérer dans l'esprit qui a prévalu à la naissance de notre sécurité sociale : soutien médical selon les besoins de chacun et soutien aux familles en proportion du nombre d'enfants. À leur contribution s'est ajoutée celle d'une septantaine de soutiens « avec papiers » qui permettent à la Sécu solidaire de fonctionner : ils participent aux assemblées annuelles et sont tenus au courant par un bulletin périodique.

Cuisine Métissée propose ses services de catering aux Liégeoises et Liégeois, dans le cadre d'événements culturels notamment, en prenant soin d'utiliser des produits au maximum locaux et de saison. Le groupe s'est organisé dans le cadre de l'occupation de la Voix des Sans-Papiers de Burenville à Liège dès 2016. Des Liégeoises et Liégeois n'acceptant pas la gestion répressive des migrations et l'exclusion sociale extrême des personnes devenues « sans-papiers », condamnées à l'expulsion ou à l'invisibilité, se sont engagés dans des résistances communes avec ces occupantes et occupants L'Atelier Cuisine Métissée, projet financier et politique géré en commun, s'est lancé en juillet 2017.

L'atelier couture existe depuis 2016. Il fonctionnait jusqu'ici par échanges de savoirs, pour former et perfectionner les participantes et participants grâce aux compétences textiles déjà acquises (au pays ou en Belgique) par une partie du groupe. L'atelier propose des produits textiles (notamment vêtements et accessoires) qui sont présentés à la vente lors de marchés ou d'événements ponctuels : occasion pour les participants de présenter et vendre leurs travaux ainsi que de conscientiser et de sensibiliser à la cause des sans-papiers.

ATEMOS
Ateliers pour un monde solidaire

ATEMOS
ATELIER COUTURE

ATEMOS
ATELIER CUISINE

L'action des Masques Solidaires :

Lors de l'annonce du début du confinement le 13 mars 2020, ce groupe de femmes sans-papiers couturières a saisi la gravité de la situation et a décidé de se lancer dans la confection de Masques Solidaires. Face à l'augmentation exponentielle des commandes de Masques Solidaires émanant de toutes parts, le groupe a été rapidement rejoint par d'autres citoyennes couturières et citoyens couturiers solidaires des sans-papiers, ainsi que par Arsénic2, le CAL de la Province de Liège, l'ASBL La Bobine, les FPS, et le Centre Liégeois de Formation.

Ce soutien humain, incluant des personnes avec et sans papiers, a permis au Collectif Atemos de répondre à plusieurs centaines de commandes. Ce réseau des Masques Solidaires a confectionné plus de 7000 masques durant 11 semaines de travail acharné, matin, midi et soir, week-ends compris. Les masques ont ainsi été confectionnés et distribués gratuitement aux personnes précarisées, personnel soignant, travailleuses et travailleurs de première ligne, pensionnées et pensionnés, policières et policiers, caissières et caissiers, citoyennes et citoyens, etc.

Chaque colis de masques étant accompagné d'une note explicative sur leur confection ainsi que sur la situation d'extrême précarité des sans-papiers, de nombreuses personnes et structures ont désiré marquer leur soutien en **versant un don aux femmes d'Atemos**. Cependant, les sans-papiers n'ayant pas accès à un compte bancaire®, l'ASBL Promotion & Culture a accepté de récolter l'argent ainsi versé. Suite au déconfinement, les commandes de masques ont été suspendues, afin de faire le point sur les activités, ressources et perspectives du collectif, mais ont rapidement repris quelques semaines après.



Le réseau des Masques Solidaires du Collectif Atemos s'est constitué comme suit depuis le confinement :

- Un groupe de départ d'une dizaine de femmes sans-papiers couturières, réunies et coordonnées grâce à Marie-Paule Wynants, dont une partie vivant à l'occupation des sans-papiers de Liège et une autre partie dispersée en logements privés.
- Soutien du réseau « École des Solidarités » dans le lancement du projet « Masques Solidaires ».
- Suivi technique continu par Marie-Paule Wynants : réalisation des patrons, choix des matières premières, répartition des tâches, innovation (pour s'adapter notamment à la pénurie d'élastiques ainsi qu'aux nouveaux modèles commandés), commande et gestion de matériel et communication.
- Un apprentissage par les pairs sur la confection textile, notamment grâce aux compétences déjà acquises d'une partie du groupe (Rose Lusima notamment). L'un des objectifs d'Atemos étant également de favoriser le renforcement de compétences au sein du groupe.
- Appui logistique continu de Promotion & Culture dans la gestion des commandes de masques, de matériel, la distribution des matières premières, le retrait des produits, la distribution, la gestion des comptes financiers, de la communication, de la création d'un réseau et du recrutement de couturières, découpeurs et livreurs solidaires, etc.
- Monsieur Hemen, ancien demandeur d'asile et aujourd'hui parton du Centre de la machine à coudre à Angleur, nous a également apporté son soutien en nous offrant gratuitement du matériel ainsi que l'entretien des machines à coudre durant les 11 semaines de confection.
- Recherche de financements par le Monde des Possibles : réception d'un don de 10 000 € de la Fondation Roi Baudouin affecté à parts égales à du matériel de confection (machines à coudre notamment) et de prévention (sprays désinfectants, matériel de nettoyage, machines à laver...).
- Réception d'un don de 500 € de la Fondation Marius Jacob affecté à du matériel téléphonique et crédit téléphone. Communication autour du projet auprès de partenaires belges et européens.
- Organisation de formations en informatique grâce à Sirius Hub pour renforcer les compétences du groupe.
- Soutien des ASBL partenaires dans la confection de masques : Arsenic2, les FPS, le CAL Province de Liège, La Bobine, Le Centre Liégeois de Formation.
- L'accueil capital de l'ASBL Arsenic2 dans ses locaux (2 camions actuellement) pour y coudre et stocker du matériel.
- Liste des commanditaires : cf. annexe 2 en fin de livret.

Il est donc à noter que le fonctionnement exponentiel de l'atelier couture d'Atemos durant le confinement n'a été possible que grâce aux **multiples soutiens bénévoles et associatifs** liés à cette période particulière. Néanmoins, ces coopérations ont donné lieu à des partenariats durables, au renforcement des compétences au sein du groupe, à l'acquisition de matériel professionnel qui restera dans l'atelier, et à toute une série d'acquis qui pourront être valorisés dans les activités futures du collectif.

Quelques témoignages de participantes aux Masques Solidaires d'Atemos :

Idrissou

Je m'appelle Idrissou Adidjatou, je suis la mère de 5 enfants : 2 ont dû rester en Afrique et les 3 autres sont avec moi ici à Liège. Je suis en Belgique depuis 2011, sans papiers. J'habite avec des mamans qui sont dans la même situation que moi. Ensemble, nous cousons des masques pour ceux qui en ont besoin. Depuis le 15 mars, nous en avons fabriqué plus de 7000.

Thacienne

Je suis Thacienne, membre de l'Atelier Couture de la Voix des Sans-Papiers à Liège depuis 2 ans à peu près. Je fais partie des personnes qui ont pris initiative de fabriquer des masques pour pouvoir nous protéger et protéger notre entourage contre le fléau du Covid-19 qui secoue le monde.

Marie-Paule

Je suis Marie-Paule Wynants. J'ai lancé l'atelier couture des sans-papiers il y a 4 ans. Le 15 mars, nous nous sommes lancées avec les femmes couturières sans-papiers dans la fabrication de « Masques Solidaires » pour lutter à notre manière contre le virus. Nous avons déjà distribué plus de 3000 masques aux soignants, homes, travailleurs sociaux, pharmacies... Je coordonne la confection des masques et les fabrique aussi. Mon mari Jacques et moi sommes pour la régularisation des sans-papiers dans notre pays.

Nadine

Je m'appelle Nadine Kikuvuidiko, je suis d'origine congolaise et c'est depuis 2013 que mes enfants et moi vivons sur le territoire belge. Ça fait 6 ans que nous vivons au sein de l'occupation des sans-papiers de Liège à Burenville, où j'ai appris à coudre. Depuis le 15 mars, nous confectionnons des masques de protection : les Masques Solidaires du collectif Atemos.

Rose

Je m'appelle Rose, je suis couturière de formation. Je participe aux activités de l'École des Solidarités et à l'atelier couture de la Voix des Sans-Papiers de Liège. Je couds des masques pour vaincre ce virus, c'est ma contribution.





Atemos aujourd'hui :

- Une association de fait réunissant une trentaine de membres.
- De la confection textile et du catering.
- Des locaux à l'occupation de la Voix des Sans-Papiers de Burenville et dans 2 camions d'Arsenic2.
- Du matériel appartenant au collectif : machines à coudre, batterie de cuisine, etc.
- Des réunions mensuelles et des ateliers hebdomadaires.
- Des formations en cours pour ses membres, en informatique notamment, de l'auto-formation et de la formation par les pairs en confection textile, en cuisine et en gestion.
- 8000 masques faciaux, des produits textiles fabriqués et distribués, des centaines de repas confectionnés et vendus à différents commanditaires liégeois.
- Un réseau de soutien important, prêt à mobiliser des ressources pour développer le projet.

Le projet Atemos arrive aujourd'hui à un tournant. L'expérience des Masques Solidaires a créé une amorce favorable qui nous permet aujourd'hui d'envisager un projet en ESS structuré et pérenne, dont les **enjeux urgents** sont les suivants :

- Le déconfinement progressif à venir devrait marquer à moyen terme une diminution des commandes de masques, même si elles restent soutenues à l'heure actuelle. L'activité de l'atelier doit néanmoins **se réorienter** et diversifier sa production dès maintenant pour rencontrer un nouveau marché à long terme tout en continuant à favoriser l'aide aux personnes en situation de grande précarité, avec ou sans-papiers.
- Les membres d'Atemos travaillent actuellement à un modèle de gouvernance correspondant aux valeurs portées par le groupe. Notamment, l'argent récolté via les dons à Atemos doit être éventuellement réinjecté dans les activités, et des décisions doivent être prises sur le reversement sous forme matérielle au collectif (nourriture, vêtements, etc.). Le développement de la structure vers un format coopératif est ainsi nécessaire pour assurer une répartition sociocratique des pouvoirs et une répartition équitable des revenus, comme souhaité par le collectif. La rédaction de statuts doit accompagner la structuration juridique du collectif.

- Le réseau créé autour de l'initiative Atemos Masques Solidaire a démontré l'opportunité de profiter de solides soutiens pour lancer une véritable initiative en ESS, associée à la diffusion d'un message politique en faveur de la régularisation des sans-papiers. Le contexte politique y semble défavorable vu l'accord du gouvernement Vivaldi, mais l'urgence économique et sanitaire fait pencher la balance en faveur de ce combat : la régularisation répond à un impératif de santé publique et de relance de l'économie belge suite à la crise du Covid-19.
- Le savoir-faire développé par les femmes couturières doit être valorisé et mis à profit pour renforcer Atemos et comme argument supplémentaire en faveur de l'inclusion des personnes migrantes par **l'accès au marché du travail des personnes sans-papiers**, tenant compte de la plus-value de leurs potentiels pour la Belgique.

Un modèle économique doit ainsi être imaginé dès maintenant afin d'orienter les nouvelles activités du groupe et d'assurer la continuité des activités d'Atemos, pour la réalisation de ses objectifs économiques et militants. Ce modèle doit être crédibilisé également car il permet de dégager des rentrées financières pour couvrir une partie des besoins vitaux de ses membres.



3. DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET PRODUITS PROPOSÉS PAR ATEMOS : UN INCUBATEUR D'INITIATIVES ?

La crise sanitaire du Covid-19 nous a confrontés à une situation inédite, renforçant l'importance de certains secteurs et valeurs clés de la société :

- L'importance des travailleurs œuvrant dans les secteurs des soins aux personnes et des besoins de première nécessité.
- L'importance d'avoir une sécurité sociale forte et justement financée.
- La force de la solidarité pour pallier les manques structurels d'un système politique et économique défaillant.
- La nécessité de consommer autrement.
- La nécessité de repenser l'économie à un niveau local en favorisant une économie circulaire.
- L'apport de toutes ces personnes invisibilisées par notre système que sont les sans-papiers.

Comme développé ci-dessus, l'activité des Masques Solidaires répondant à un besoin urgent et circonstanciel, elle ne s'inscrira sans doute pas au-delà de la durée de cette crise du Covid-19.

Motivé par une volonté d'inclusion des personnes sans-papiers, de la valorisation de leurs compétences à l'acquisition d'un statut de séjour durable, le Collectif Atemos pourrait devenir un **incubateur d'initiatives de services et produits** en lien avec les besoins vitaux à destination des individus en grande précarité, et faisant écho à un système de valeurs et de priorités partagées : accès à la souveraineté alimentaire, droit à la santé, à l'éducation, au logement, développement d'une finance solidaire, démarche écologique, etc.

Rayonnant à partir d'un lieu commun, la synergie entre toutes ces activités au sein de cet incubateur, en plus de la dynamique économique et productive, viserait à favoriser la régularisation des personnes sans-papiers tout comme déjà expérimenté dans d'autres réalités européennes. La collaboration avec diverses associations permettrait la mise en place de formations techniques et administratives afin de favoriser l'autonomie des personnes sans-papiers dans le collectif. Le panel d'activités que souhaite proposer Atemos correspond aux compétences déjà acquises des membres du groupe, ainsi qu'à leurs aspirations, dans le but de lutter également contre le processus de déqualification des personnes migrantes²⁰. Chaque activité envisagée cherche à générer des rentrées financières indispensables à la survie des sans-papiers, à sensibiliser à l'accueil de celles et ceux venus d'ailleurs, à créer des liens et des luttes communes. L'idée est d'expérimenter le travail en commun et la solidarité.

Voici quelques propositions d'activités envisagées :

1) Quel avenir pour l'atelier couture ?

a) Poursuivre l'offre de Masques Solidaires, à prix solidaire et évolutif. La crise sanitaire est annoncée pour durer encore ; elle s'accompagne de l'obligation du port du masque dans de nombreux endroits. Continuer la confection répond à une demande forte et essentielle, notamment pour protéger des personnes précarisées économiquement et/ou ayant peu/pas accès aux soins de santé du fait de leur statut de séjour ou pour d'autres raisons (SDF, allocataires sociaux sous le seuil de pauvreté, pensionnées et pensionnés avec des revenus faibles...). Un système de « masques suspendus » est déjà à l'étude.

Au-delà de la nécessité sanitaire et légale de porter le masque, l'idée est également de décliner des modèles destinés à se mobiliser et à manifester, avec l'impression de slogans personnalisés. Le Collectif Atemos a d'ailleurs expérimenté le projet pour le 1^{er} Mai sous confinement, avec des masques à messages. Un projet de masques « à fenêtre » est également étudié, pour favoriser la compréhension et la communication pour les personnes malentendantes, les enfants, l'apprentissage de la langue, etc.

b) La poursuite de travaux de couture et de confection pour la vente et sur commande : retouches sur vêtements

- Confections de tentures, coussins et rideaux.
- Accessoires pour bébés : cadeaux de naissance, capes de bain, bavoirs...
- Bijoux en bois et tissu (grâce à une coopération avec l'ASBL Au Bois mi-clair (<https://auboismclair.wordpress.com/>)).
- Sacs et trousse, vide-poches, porte-monnaie.
- Tissus démaquillants.
- Commandes de confection spécifiques.
- Serviettes hygiéniques en tissu lavables.

2) Des perspectives pour un système « UpCycling » et un atelier « NewMob » :

Parmi les multiples soutiens, certaines Couturières Solidaires au projet Atemos ont proposé au groupe de travailler le recyclage textile à partir de dons de vêtements, avant une vente sur différentes plateformes déjà existantes.

« Le terme désigne l'action de récupérer des tissus ou des vêtements déjà existants, dont on n'a plus l'usage. L'idée est de les valoriser, en produisant au final des habits dont la qualité est supérieure à leur état d'origine. » <https://www.bewaremag.com/upcycling-tendance-mode/>

En collaboration avec des enseignants dans le domaine du design, le Collectif Atemos évoque l'idée de recycler également des objets, meubles et accessoires, dans une démarche écologique et de développement durable et économie circulaire.



3) Renforcement de l'Atelier Cuisine Métissée par des produits répondant aux besoins actuels du marché :



L'objectif de l'Atelier Cuisine Métissée est d'entremêler des cultures, des itinéraires de vies, des ressources et des projets pour une société viable pour tous, mêlant cuisines du monde et recherche d'une alimentation durable, locale et équitable, dans le cadre d'une transition alimentaire, exigée de plus en plus fermement par le dérèglement climatique : récupération alimentaire, tables d'hôtes, interventions dans des événements extérieurs.

Sur le modèle de la Bière 100PAP, l'atelier expérimente la production pasteurisée du bissap, une boisson rafraîchissante et originale à base de fleurs d'hibiscus, de citron vert et de menthe, afin de générer des richesses tout en faisant circuler un message militant. Un jus de gingembre et de citron vert est également à l'étude, tout comme la production de bocaux stérilisés, suite à l'interruption brutale des activités culinaires de l'atelier en raison de la crise sanitaire.

4) Projet de recyclerie couplée à un repair-café :

L'idée de développer une recyclerie provient des ateliers Atemos, menés avec l'École des Solidarités, dans l'objectif de participer au mouvement écologique rendu encore plus indispensable suite à cette crise sanitaire.

Il s'agit d'un système de récupération, transformation, réparation et vente, pour offrir une seconde vie aux produits et objets, pour une consommation éthique et responsable. Vider des maisons, recevoir des objets dont les propriétaires veulent se séparer, éventuellement les réparer (après formations), aménager un local polyvalent pouvant héberger d'autres ateliers... Un projet pouvant rencontrer les ressources multiples de ces personnes, en recherche d'activités et d'intégration.

Quid de la diffusion des produits ?

Un lieu physique (entrepôt ou hangar) semble nécessaire, ne serait-ce que pour entreposer du matériel ou se réunir. Les réseaux sociaux et plateformes internet déjà existantes pourraient servir de lieu virtuel de diffusion des produits et des messages. Un site internet du Collectif Atemos semble néanmoins indispensable afin de donner un écho crédible à la hauteur de ses activités. Le projet est à l'étude en coopération avec Sirius Hub.

Des activités économiques à la militance

La détermination et les idées des participants ne manquent pas pour trouver des moyens de générer des richesses et des services par le travail collectif. Mais l'opérationnalisation et la pérennité des activités d'Atemos ne peuvent se réaliser qu'avec un **soutien solide de la société civile, des syndicats et des acteurs politiques**. Le développement d'Atemos, s'il a vocation à contribuer aux besoins vitaux des personnes sans-papiers, n'a de sens que s'il devient **autonome et émancipateur**, tout en restant porteur d'un message politique fort : la régularisation des sans-papiers est indispensable et urgente²⁴. Ces objectifs nécessitent un courage politique affirmé, et font également écho au besoin pragmatique de répondre à la relance économique par des initiatives innovantes et porteuses de valeurs.

4

POTENTIALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DU PLAIDOYER LIANT L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) peut être source d'innovation et moteur de développement économique et social pour les personnes migrantes (dont les demandeurs d'asile et les sans-papiers). Le Comité Économique et Social Européen souligne d'ailleurs dans un récent avis d'initiative²² que les entreprises d'économie sociale constituent un vecteur d'inclusion des personnes d'origine étrangère en leur proposant un emploi, une formation, et en pointant quelques pratiques qui y contribuent.

Des initiatives génératrices de flux financiers produits par/pour les personnes migrantes peuvent être entreprises sans compromettre la qualité et l'utilité sociale ni la pertinence idéologique des luttes menées notamment via l'École des Solidarités. Ceci suppose des logiques de transversalités, hybridations, nouvelles pratiques qui peuvent répondre aux enjeux de la culture ET de l'inclusion par le travail des personnes migrantes aujourd'hui.

Un exemple récent démontre par la pratique comment les personnes sans papiers peuvent apparaître actrices de leur développement : depuis 2018, et sur le modèle déjà expérimenté à Bruxelles, la **bière 100PAP** est vendue à Liège auprès d'opérateurs socioculturels qui en assurent la distribution au sein de leurs activités. Comme l'indique le Ciré, « *ce projet d'économie sociale et solidaire a un double objectif : dégager des bénéfices pour financer de façon durable l'accès au logement pour les personnes sans papiers et sensibiliser un public large à la cause des sans-papiers grâce à la vidange de la bière qui en explique le concept* ».

Initié à Bruxelles (<http://100pap.be>), ce projet recouvre sur Liège des dimensions plus larges que des solutions de logement en visant une contribution :

- Aux coûts des cartes téléphoniques distribuées aux personnes détenues dans le centre fermé de Vottem.
- Aux coûts de procédure pour une personne sans papiers qui souhaiterait introduire pour contester/renouveler une demande de séjour.
- Au défraiement des personnes sans-papiers impliquées dans le projet 100PAP.

Comme pour Atemos, cette initiative porte à la fois une réflexion sur le statut de ces travailleuses et travailleurs sans papiers, le modèle économique qui sous-tend leurs actions, leur organisation syndicale et la lutte menée pour une politique d'asile respectueuse des droits fondamentaux.

Un renforcement des initiatives d'économie sociale actuellement portées par les TSP (travailleuses et travailleurs sans-papiers) permettrait de compléter les occupations/grèves de la faim, pétitions, manifestations et autres cartes blanches par un soutien à ce que les personnes sans-papiers sont déjà en contexte informel : travailleuses et travailleurs contraints de travailler au noir pour assurer leur subsistance. Travail non déclaré qui porte son lot d'exploitation/pénibilité, absence de protection en cas d'accident, salaire de misère, etc. Ces projets d'économie sociale et solidaire doivent ainsi être considérés comme des **outils de lutte** à part entière.

L'ouverture d'une régularisation de séjour via l'ESS ? L'inspiration française et barcelonaise.

Les personnes d'origine étrangère ont toutes les peines du monde à faire reconnaître leurs compétences professionnelles, et souffrent de **déqualification, voire de disqualification sociale** : discrimination à l'embauche, non-équivalence des diplômes, barrière de langue, etc. Pour les personnes sans-papiers s'ajoutent les difficultés liées à leur statut administratif. La dynamique Atemos se veut une alternative au marché du travail « classique » pour l'inclusion des personnes migrantes, et une opportunité de lutter collectivement en faveur d'une société solidaire.

Il s'agit aussi de militer pour la **régularisation** des sans-papiers, notamment en reconnaissant l'implication volontaire des personnes dans des projets en économie sociale et solidaire, comme c'est déjà le cas en **France** (cf. [amendement « Emmaüs »](#)), où la circulaire du 28 novembre 2012 relative aux conditions d'examen des demandes d'admission au séjour déposées par des ressortissants étrangers en situation irrégulière, communément appelée circulaire Valls, permet au préfet de prendre en compte la situation de l'étranger qui atteste d'une durée de présence qui ne peut être qu'exceptionnellement inférieure à cinq ans et qui participe depuis au moins douze mois aux **activités d'économie solidaire** portées par un organisme agréé au niveau national par l'État.

Si l'étranger remplissant ces conditions présente un contrat de travail ou une promesse d'embauche répondant aux conditions exposées plus haut, le préfet peut lui délivrer une carte de séjour temporaire. L'article L313-14-1 du CESEDA, introduit par la loi du 10 septembre 2018, prévoit la possibilité d'octroyer le séjour à une personne accueillie par un organisme de solidarité, justifiant de trois années d'activité ininterrompue au sein de ce dernier, du caractère réel et sérieux de cette activité et de ses perspectives d'intégration. Cet article est une version affaiblie d'un amendement, dit amendement Emmaüs, déposé par le député Les Républicains du Cantal Vincent Descoeur, qui prévoyait, lui, un accès de plein droit au séjour. Cette disposition pourrait

être assortie de l'ouverture aux marchés publics : la retranscription de la directive 24/2014/UE qui porte sur les marchés publics ouverts aux initiatives ESS de « personnes précarisées ».

Cette disposition existe également au niveau local à **Barcelone**, où le projet Diomcoop24 a été conçu comme un « entonnoir » vers la régularisation, grâce à diverses activités en économie sociale et solidaire. Le dispositif a été impulsé par la ville de Barcelone en réponse à la précarité des personnes sans-papiers présentes sur le territoire.

L'initiative Atemos pourrait permettre de servir d'exemple pour l'ouverture d'un dialogue avec le Fédéral et la Région wallonne en faveur d'une éventuelle transposition de ces dispositions en droit belge²⁵. **L'implication durable d'une personne sans-papiers dans une initiative d'économie sociale et solidaire en Belgique pourrait ainsi faire l'objet d'un dispositif durable de régularisation, entièrement lié aux activités en économie sociale.** Cette opportunité permettrait de contourner les risques liés au travail non déclaré, et les conséquences du dumping social, tout en assurant à la personne la possibilité de valoriser son travail et son implication dans un projet de solidarité. Elle pourrait également être valorisée dans un dossier de demande de régularisation **gbis**, comme étant **la démonstration d'un ancrage durable et d'une employabilité**. Ce travail pourrait être mené conjointement avec **l'ouverture formelle du statut de bénévole aux personnes sans-papiers**²⁶.

L'adoption d'une telle disposition exige un travail politique fort et déterminé, qui doit être porté conjointement par les partis politiques et les acteurs sociaux. Car la question qui se pose en filigrane est bien celle du travail non déclaré et des sanctions que risquent les personnes sans-papiers qui mettent à profit leur force de travail. C'est ici également que s'opère l'hypocrisie du système économique belge, dont l'équilibre repose aussi sur le travail au noir. La redistribution des bénéfices des ventes du collectif s'opère actuellement en nature (matériel sanitaire, pharmaceutique, nourriture, etc.) mais pourrait être réinvestie dans des solutions pérennes de logement par exemple, dans une structuration en modèle coopératif, ou dans la rémunération directe de ses membres, ce qu'empêche totalement le statut de séjour de ces personnes.

Un travail déterminant de concertation est en cours avec la Région wallonne, concernant plus largement l'accès des personnes migrantes au marché du travail : il s'agit d'assouplir d'une part **l'accès au permis unique**, en rallongeant et féminisant la liste des métiers en pénurie de la Région wallonne, et en offrant la **possibilité aux personnes sans-papier déjà sur le territoire d'introduire une demande**. Les discussions portent d'autre part sur **l'accès des sans-papiers aux formations du Forem**, comme réponse à la fois au besoin crucial de main-d'œuvre ainsi qu'à la lutte contre l'extrême précarité dans laquelle vivent les personnes. Le plaidoyer porté par Atemos vise

donc aussi à renforcer par l'exemple un panel d'actions déjà portées par ailleurs par le secteur, et qui œuvrent collectivement vers un objectif partagé.

Favoriser l'entrepreneuriat des personnes migrantes en ESS via des échanges de bonnes pratiques au niveau européen :

Le développement d'initiatives en ESS portées par des personnes migrantes est une mouvance récente, qui nécessite – pour se stabiliser et pérenniser des activités – de s'inscrire dans un réseau plus large. Ces partenariats sont d'autant plus cruciaux qu'ils répondent à l'objectif d'Atemos de porter un message politique qui dépasse la réalité du collectif : si l'accès régularisation des sans-papiers touche à des compétences nationales, il s'inscrit dans le contexte de politiques migratoires européennes. Il est donc indispensable pour le collectif de travailler un plaidoyer aux différents niveaux de pouvoirs.

Le projet européen Erasmus + « **IBM More**, *International Business Mediator : Matching Opportunities with Re-sources for Entrepreneurs* » (KA2) souhaite accompagner l'entrepreneuriat des personnes d'origine étrangère, en créant des opportunités pour des initiatives en ESS de sortir de l'isolement et d'échanger leurs expériences. Avec un focus sur l'économie sociale et solidaire, Le Monde des Possibles et ses 3 partenaires européens (MIA de Norvège, KIST d'Autriche et INFODEF d'Espagne) proposent des outils et méthodes via des applications en ligne dédiées à la professionnalisation des acteurs dans ce secteur porteur d'innovations sociales. L'idée est également de valoriser des pratiques afin de créer du droit aux différents niveaux de pouvoirs des pays représentés.

Les résultats envisagés sont :

- Une base de données numérique contenant de bonnes pratiques et des ressources interculturelles pour les migrants entrepreneurs (sur la base du cadre de besoins identifiés au moyen d'une analyse comparative). <http://www.project-ibm.com>
- La conceptualisation et la création d'un programme de formation basé sur les compétences clés européennes (EKC) sur une plateforme de formation numérique destinée à l'apprentissage via des applications.
- Un manuel pédagogique IBM-MORE afin d'assurer la pérennité des réalisations, à diffuser dans un contexte européen.

L'occasion pour Atemos de faire **rayonner ses pratiques et objectifs**, tout en s'inscrivant dans un réseau de soutien inspirant et porteur d'opportunités.

5 • DES OUTILS EXISTANTS ET À CRÉER : LE RÔLE FONDAMENTAL DES ACTEURS SOCIAUX ET DES MUNICIPALITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN ESS PORTÉES PAR LES PERSONNES MIGRANTES

1) Quelles actions le syndicat peut-il réaliser pour soutenir les initiatives d'ESS portées par et pour des personnes migrantes ?

Depuis quelques années, la FGTB wallonne, ses centrales et régionales, ainsi que des structures comme le CEPAG, Promotion & Culture et Le Monde des Possibles, s'intéressent à la résurgence de l'intérêt pour le mouvement coopératif et le modèle d'entreprise différent qu'il propose. En effet, de plus en plus d'individus et de collectifs humains prennent davantage en considération cet ensemble de nouvelles **composantes progressistes du champ économique** que peuvent représenter les sociétés coopératives, vers un vaste changement politique et social que l'on peut espérer et souhaiter pour nos sociétés. En ce sens, ces différentes structures syndicales et associatives précitées sont à l'initiative d'actions de sensibilisation et de formation sur la thématique des coopératives et de l'économie sociale et solidaire en Belgique, et particulièrement en Wallonie.

Ainsi, le sujet de l'économie sociale, des coopératives, et des coopératives de travailleurs, s'inscrit toujours plus dans le champ des alternatives à soutenir et renforcer, notamment par les organisations syndicales. Le modèle de la coopérative de travailleurs, à savoir une entreprise où les travailleurs peuvent partager le pouvoir de décision à travers le principe « un homme/une femme, une voix », et devenir eux-mêmes (co-)propriétaires et coopérateurs de leur entreprise en acquérant des parts sociales du capital, posent néanmoins question sur les rapports capital/travail historiquement défendus par la FGTB. Le débat suit donc son cours, et l'on peut espérer un **rapprochement conséquent entre mouvements coopératif et syndical**, comme cela a pu représenter une force par le passé pour les travailleurs et le mouvement ouvrier.

Concrètement, autour des structures syndicales, il existe tout d'abord le projet SCOPWALL du CEPAG qui permet depuis 2018 une sensibilisation de l'organisation syndicale sur la nécessité de s'ouvrir à la reprise, transmission ou création d'entreprise

en coopérative de travailleuses et travailleurs. Le but étant de permettre une bonne compréhension des spécificités sociales et économiques du modèle coopératif et d'identifier qui sont les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Sur base de l'expertise de l'agence-conseil en économie sociale Pro-pa-g-e-s, proche du CEPAG et de la FGTB wallonne, et qui accompagne la création de dizaines de coopératives par an, une série d'actions (formations, voyages et journées d'études) ont été réalisées dans ce sens, avec comme résultat d'avoir permis plusieurs tentatives de reprise d'entreprises en difficulté vouées à la fermeture, mais sans que cela aboutisse à un franc succès. Néanmoins, les enjeux autour de l'ESS sont davantage compris et pris en compte.

On retrouve ensuite de nombreuses entreprises coopératives existantes, notamment à Liège, qui proposent de belles réalisations entrepreneuriales, propres au mouvement coopératif et à sa recrudescence de ces 20 dernières années, pour lesquelles la FGTB de Liège-Huy-Waremme a porté soutien et attention. Ces expériences permettent de confronter la réalité et la complexité de la réussite d'un modèle économique, répondant à un besoin, et qui ont su aboutir grâce à un travail et un investissement collectifs autour d'un projet suffisamment étudié pour sa viabilité économique et fonctionnelle. Maîtriser ces différentes démarches fera l'objet d'une prochaine brochure de la FGTB wallonne.

Concernant les initiatives d'ESS portées par les personnes migrantes, les syndicats peuvent et doivent y apporter leur attention et les soutenir, car elles permettent d'expérimenter une autre approche de développement économique et social pour les personnes migrantes. La FGTB s'est engagée à lutter en faveur de leur régularisation et du respect de leurs droits fondamentaux. En effet, tout l'intérêt transversal entre reconnaissance du statut de travailleur migrant et les initiatives d'ESS **par et pour les personnes migrantes** est celui de permettre leur inclusion réelle par le travail et l'acquisition de nouveaux droits, tout en devenant acteurs de leur propre émancipation.

Le soutien syndical à ces dynamiques en ESS peut prendre la forme de différents moyens de soutien :

A) Sur le soutien aux initiatives en ESS portées par les personnes migrantes :

S'impliquer dans le projet Atemos et dans d'autres initiatives en économie sociale portées par des personnes migrantes : travailler sur un modèle économique, réfléchir à des leviers législatifs, brandir l'économie sociale et solidaire contre l'ubérisation de notre société et imaginer de nouvelles voies d'accès au séjour légal par le travail.

- Identifier les articulations avec les centrales professionnelles de la FGTEB des métiers où ils/elles sont souvent engagé.e.s (plomberie, électricité, maçonnerie...) mais aussi des fonctions « à tout faire » (casser des murs...), pour répondre à des questions techniques diversifiées concernant le statut des travailleurs en séjour précaire ou sans-papiers :

- Quid de l'engagement des personnes demandeuses d'asile ou sous un titre de séjour temporaire ?
- Quid de la reconnaissance de leurs diplômes, de l'équivalence, de l'éthnostratification du marché du travail et de la déqualification sociale ?
- Quid de l'accompagnement spécifique des personnes sans-papiers en formation, considérées comme stagiaires, analyser « un droit à la formation pour adultes » en ouvrant notamment l'accès des TSP aux formations du Forem ?
- Comment la structure syndicale peut-elle se positionner par rapport à « l'économie de plateformes » (Uber, Deliveroo, etc.) qui engage à la tâche beaucoup de ressortissantes et ressortissants étrangers ? Une piste serait de redonner aux travailleurs le contrôle de leur plateforme par le biais du statut de coopérative par exemple.
- Établir un positionnement politique et syndical concernant l'ouverture au permis unique aux personnes sans-papiers déjà présentes sur le territoire belge ?

- Mettre à disposition des locaux syndicaux pour que les TSP puissent réfléchir à leur condition de travailleurs et plan d'action associé, un entrepôt pour y stocker du matériel.

- Proposer un accompagnement syndical adapté dans la mise en place des initiatives d'économie sociale que les TSP souhaiteraient développer (question du statut des travailleuses et travailleurs, leurs droits...), à travers un protocole dans lequel interviendrait l'agence-conseil Propage-s qui pourrait former les participantes et participants à la définition d'un modèle économique, étude de marché, étude de faisabilité, soft skills sur les produits/services proposés à la collectivité.

- Permettre l'accès à des formations spécifiques pour les personnes migrantes sur les domaines de l'ESS et des coopératives de travailleurs, comme celles du projet SCOPWALL.

- Travailler des nouveaux projets d'innovation sociale (actions avec les associations, les citoyens, la Ville de Liège...) qui décroissent les politiques liées à la culture et celles liées à l'emploi (cf. exemples de projets ESS européens ci-après).

- Travailler leur capacité à s'organiser, à définir des mécanismes démocratiques de validation de décision ; « une personne, une voix », sociocratie, etc. et cartographier les acteurs en présences (du social, du culturel, de la formation, de l'économie), constituer une base de relais/soutiens solides pour le développement de nouveaux projets d'interpellation articulés à l'ESS.

B) Sur l'implication dans le combat pour l'accès aux droits fondamentaux des personnes migrantes :

- Convier les différentes centrales de la FGTEB à participer aux Écoles des Solidarités de Namur, Liège, Charleroi, Verviers, qui permettent de dialoguer et de chercher ensemble des solutions. Ces Écoles des Solidarités peuvent alimenter le contenu lié au plaidoyer de vos centrales, la transversalité des luttes n'est pas une utopie !

- Soutenir grâce aux Jeunes FGTEB la lutte pour la régularisation en outillant les collectifs au discours politique et en organisant des actions collectives d'interpellation.

- Rappeler le droit à l'affiliation des sans-papiers dans chaque centrale et en veiller à son effectivité.

- Former des personnes migrantes issues de diasporas spécifiques aux droits des travailleuses et travailleurs avec notamment une sensibilité au multilinguisme et à la capacité d'intervenir là où se

trouvent/se regroupent les travailleurs migrants engagés à la tâche/à la journée (ex. : secteur agricole, cueillette sur les hauteurs de Liège...).

- Continuer à assurer des permanences « droits des étrangers » à la FGTB.
- Contribuer au développement d'un site web des Écoles des Solidarités permettant la diffusion d'informations liées aux droits des travailleurs migrants – dont dans des structures en ESS – en Wallonie.
- Etc.

La récente prise de parole du Collectif Atemos au nom des sans-papiers représentés par la FGTB dans le cadre des élections interrégionales wallonnes de la FGTB le 10 septembre 2020 ainsi qu'au Congrès de la FGTB Liège-Huy-Waremme démontre la prise de conscience collective de la nécessité d'une transversalité dans le combat commun de tous les travailleurs et travailleuses.



Des pistes de réflexion restent encore à explorer dans l'épanouissement des activités d'Atemos, qui nécessitent un accompagnement et un soutien forts :

- Une réflexion sur les critères qualité d'un emploi en ESS (statuts des travailleurs, sécurité & protection...) en réponse aux difficultés rencontrées par les personnes migrantes.
- La promotion de l'entrepreneuriat des personnes migrantes avec un focus particulier sur les risques liés aux économies de plateformes (uberisation...).
- Une réflexion sur les statuts des travailleurs migrants dans leur accès au marché du travail (freins et blocages institutionnels) liégeois, spécificité de l'ESS dans la protection des travailleuses et travailleurs, identification de recommandations en vue des prochaines élections fédérales en Belgique et européennes.
- Identifier comment l'écosystème numérique liégeois peut intégrer des profils de personnes migrantes qualifiées. Voir aussi à intégrer les secteurs du soin, de l'accompagnement des personnes avec l'expertise syndicale. Articulation aux compétences identifiées/recherchées sur le bassin liégeois.

La structure syndicale belge est essentielle dans notre combat commun pour les droits des travailleurs, avec ou sans papiers, pour dénoncer et contourner un système qui oppresse les plus faibles.

C'est en travaillant collectivement que nous parviendrons à obtenir enfin un statut de séjour, dans l'intérêt de l'ensemble de la population belge. Pour cela, nous comptons sur la FGTB, car le combat est long, mais le frémissement du changement bénéficiera à chacun, avec ou sans papiers.

2) Le rôle des municipalités dans la valorisation des initiatives en ESS portées par des personnes migrantes :

Dans une récente analyse de l'IRFAM, *Pandémie : mobilisations citoyennes et modes de gestion locale de la question migratoire* (mai 2020), Joachim Debelder et Altay Manço font état du rôle fondamental des municipalités dans la prise en compte des « besoins locaux et pour appuyer leurs initiatives solidaires envers les personnes migrantes (...) **Les localités constituent les nouveaux paradigmes de la gestion des questions migratoires** ».

La dynamique développée autour de la **motion Liège Ville Hospitalière**²⁷ – votée à l'unanimité du Conseil Communal fin 2017 – a permis de constituer un collectif citoyen, associatif et syndical solide autour des engagements adoptés par la Ville de Liège pour favoriser l'inclusion des personnes d'origine étrangère sur le territoire local. L'accès à l'emploi et aux formations fait partie intégrante des

axes de la motion, et des dispositions très concrètes

et non-coûteuses peuvent être prises par la ville pour accompagner notamment des projets professionnels portés par les personnes migrantes.

Ce soutien ne peut se réaliser sans un dialogue, qui trouve sa place dans les **réunions de concertation** organisées entre le Cabinet du Bourgmestre et les représentants du collectifs, qui ont lieu en principe tous les 3 mois. À ce titre, la ville de Liège fait figure de proue, puisqu'elle est l'une des premières communes belges à avoir adopté une motion « **Commune Hospitalière**²⁸ » et mis en place un système d'échange systématique entre la municipalité et un collectif de veille. Néanmoins, cette dynamique qui contribue à crédibiliser un pouvoir de gauche, doit déboucher sur des **actions concrètes**, bénéfiques et mesurables autant par les municipalités que par les acteurs de terrain. Elles doivent se matérialiser en amont par la sécurisation des personnes les plus vulnérables dont font partie les sans-papiers, ce qui passe par l'accès à un logement digne et durable que constitue notamment le relogement de l'occupation de la Voix des Sans-Papiers. La sanctuarisation d'une ville comme Liège exige un courage politique fort face au pouvoir fédéral et à une partie de l'opinion publique.

Pour accompagner cette réflexion, le projet Atemos peut trouver un écho important dans le cadre du projet **Union Migrant Net[®]** financé par la DG-Home, développé avec la Confédération Européenne des Syndicats, et réunissant : la FGTB fédérale, le CEPAG, le Monde des Possibles et la Ville de Liège.

Concrètement, les membres de la fonction publique de Sofia, Athènes, Ljubljana, Milan, Trieste et Liège travaillent sur les modalités pratiques de l'élargissement progressif des services publics à la réalité des besoins des personnes migrantes.

Les activités prévues sont les suivantes :

- Des échanges entre partenaires liégeois (personnes migrantes, secteur associatif, syndical, entreprises d'ESS...) qui aborderont les droits des travailleurs.euses migrant.e.s dans l'économie formelle et éléments de réponse de l'ESS.
- Des ateliers avec des fonctionnaires des villes partenaires sur leurs approches spécifiques, leur cadre juridique régionaux & nationaux, les alliances possibles (cf. C-MISE, Eurocities, Solidarity Cities, City of Refuge, etc.)
- Un manuel de pratiques/recommandations qui puissent être transférées dans d'autres villes (la reconnaissance des savoir-faire, le statut des travailleuses et travailleurs, des initiatives d'ESS existantes en Belgique et en Europe.
- Un colloque final pour identifier les pistes de développement et l'articulation des apprentissages d'UMN aux dispositifs existants.



Des initiatives homologues à celle portée par Atemos ont déjà été identifiées en Europe, et notamment les suivantes :

- **Diomcoop** (Espagne) : logistique et nettoyage, gastronomie, couture

<http://diomcoop.org/?lang=fr>

- **Nemo ENAIP Piemonte** (Italie) : atelier couture mené par des demandeurs d'asile / réfugiés

https://www.enaip.piemonte.it/mod/Notizie/page/archivio/dettaglioArchivio/Un-evento-bello-da-matti-2861_1.html

- **CPIA-Chieri** (Italie) : atelier de confection textile

<https://www.facebook.com/watch/?v=790996687963620>

- **Barikama** (Rome) : yaourts et légumes bio

<https://www.mediapart.fr/studio/portfolios/en-italie-la-cooperative-des-migrants>

- **Camelot Coop** (Italie) : coopérative d'entretien des espaces verts, services de nettoyage et d'entretien, surveillance, gestion des chenils, affichage, restauration

<http://www.coopcamelot.org/camelot-social-cooperative/>

- **Coopérative Ruah** : réparation de véhicules d'occasion et revalorisation de vêtements de seconde main.

<http://www.cooperativaruah.it/>

- **Insieme** : coopérative agricole de confitures et jus de fruits <http://coop-insieme.com/>

- **R2R call center** (Grèce) : centre d'appel solidaire de réfugiés à réfugiés <https://edgeryders.eu/t/r2r-call-center-a-cooperative-developed-from-refugees-to-refugees/759>

- **Emmaüs Roya** (France) : coopérative agricole de fruits et légumes

<https://www.facebook.com/EmmausRoya>

- **Meltingcoop** (France) : expérimentation de coopératives portées par des personnes migrantes, projet culinaire http://www.meltingcoop.fr/?page_id=2

- **Magdas Hôtel** (Vienne) : hôtel cogéré par des réfugiés <https://www.infomigrants.net/fr/post/13431/a-vienne-un-hotel-vintage-et-branche-pour-humaniser-l-image-des-refugies>

- **Sada Kadın Kooperatifi** (Turquie) : ateliers textiles (masques faciaux) et de cuisine

https://www.facebook.com/Sada-Kad%C4%B1n-Kooperatifi-108103687337036/about?fb_fpage_internal



Quelques exemples relatifs à l'implication potentielle des municipalités dans le soutien à des initiatives de type Atemos :

- ✓ L'apport d'une coordination liégeoise des initiatives d'ESS avec les politiques communales, en identifiant par exemple les effets démultiplicateurs de l'ESS sur le territoire liégeois, en compilant les informations sur les soutiens potentiels.
- ✓ Une meilleure reconnaissance des initiatives d'économie sociale locales qui peuvent contribuer au plan de cohésion sociale de la Ville de Liège et compléter adéquatement son paysage institutionnel (logement, santé, formations...).
- ✓ Mettre en place une commission accompagnement spécifique des migrants au sein du Plan de Cohésion Sociale de la Ville.
- ✓ L'importance d'optimiser avec le Forem les dispositifs de reconnaissance des compétences, identifier comment l'ESS peut répondre à ces questions et éviter la disqualification sociale.
- ✓ Identifier si des initiatives d'ESS portées par les personnes migrantes pourraient être conventionnées avec des départements/services de la Ville de Liège sur des marchés publics spécifiques (catering, cleaning, etc.).
- ✓ Encourager les employeurs de l'économie sociale à faire appel aux articles 60 organisés par Réinser, en démontrant le potentiel d'insertion et la dimension formative de ces structures.
- ✓ Mettre à disposition des locaux communaux pour que les membres d'entreprises en économie sociale puissent se réunir, un entrepôt pour y stocker du matériel.
- ✓ Travailler à de nouveaux projets d'innovation sociale (actions avec les associations, les citoyens, la Ville de Liège...) qui décroissent les politiques liées à la culture et celles liées à l'emploi. Cf. Dynamocoop, bâtiments culturels mutualisés <http://www.dynamocoop.be/>
- ✓ Favoriser les partenariats entre opérateurs de l'ISP autour de ces questions.
- ✓ Explorer au sein du Parcours d'intégration les potentialités d'inclusion via les initiatives locales en économie sociale, par la valorisation du CPAS de mises en stages par exemple. Voir par exemple la start-up *StartRefugees* en Finlande (<https://startuprefugees.com/>) qui a pour mission de trouver des jobs temporaires pour les réfugiés et les demandeurs d'asile et de mettre en lien les coopératives et les migrants avec les citoyens et les entreprises.
- ✓ Travailler à l'inclusion des mineurs étrangers non accompagnés dans des dispositifs en EES, potentiellement davantage bienveillants et disposés à assurer un accompagnement adapté car moins soumis à une logique de profit.
- ✓ Encourager des partenariats entre l'enseignement/structures formelles et les jeunes migrantes et migrants.
- ✓ Encourager le CRIPEL à faire la promotion des métiers de l'économie sociale, via le Salon de l'Emploi par exemple.
- ✓ Désigner au sein des municipalités un fonctionnaire chargé de coordonner un comité de suivi de la motion " Commune Hospitalière " afin d'assurer les besoins vitaux minimaux des personnes migrantes sur le territoire.

Union Migrant Net constitue une opportunité pour Liège de valoriser des pratiques innovantes d'inclusions des personnes migrantes pour **combattre le chômage structurel** dans la Commune, et de poursuivre la mise en pratique de la motion « *Liège, Ville Hospitalière* » en s'inspirant de ses voisins européens. La dynamique Atemos trouve toute sa place dans ce processus, qui s'adresse aux personnes migrantes avec ou sans titre de séjour. Les engagements qui pourront être adoptés par la Ville de Liège à l'issue de ces rencontres ont vocation à améliorer l'inclusion des personnes d'origine étrangère à Liège, mais aussi plus largement à **promouvoir l'employabilité de personnes précarisées** et éloignées de l'emploi, dans un contexte économique extrêmement tendu.

Dans le même objectif de s'inspirer de pratiques européennes pour favoriser l'inclusion des personnes migrantes (avec et sans papiers) en Belgique, les municipalités doivent saisir l'opportunité de rejoindre le **réseau européen C-Mise⁹⁰**, *Initiative Municipale sur les Migrants en Situation Irrégulière en Europe*. Il s'agit d'un groupe de travail regroupant 11 villes européennes : Athènes, Barcelone, Francfort, Gand, Göteborg, Lisbonne, Oslo, Stockholm, Utrecht, Helsinki et Zurich. Les thématiques et questionnements touchant aux personnes migrantes sont actuellement cruciaux pour les communes, et nécessitent des solutions courageuse et novatrices que des initiatives telles que le réseau C-Mise peut accompagner.

Le Collectif Atemos s'inscrit dans cette dynamique d'échanges de bonnes pratiques et d'inspiration mutualisées, qui répondent également au besoin de faire connaître ses activités et revendications au-delà de la réalité locale liégeoise.



CONCLUSION

L'histoire de la Belgique est faite de migrations diverses. L'apport de ces nouveaux potentiels a permis à la Belgique de s'inscrire dans un foisonnement industriel fécond durant des décennies. La crise structurelle du système néo-libéral nous impose de repenser l'économie, la production et l'inclusion des personnes migrantes dans nos perspectives à venir. La coopérative Atemos draine l'espoir d'une nouvelle façon de penser notre rapport au travail, à l'économie et à la solidarité entre toutes et tous.

Le projet Atemos porte en lui les germes de ces valeurs et dans sa conception, la viabilité et la nécessité d'une autre économie. Ces projets d'économie sociale et solidaire (ESS) peuvent créer des ponts culturels et déboucher sur des avancées concrètes au niveau local, dans un projet de société inclusif. Pour institutionnaliser l'engagement et humaniser les institutions, pour reconnaître la richesse des migrants en Europe. Parce qu'éprouver la solidarité aujourd'hui exige de l'audace.

6.ANNEXE : REVUE DE PRESSE DU PROJET

Participation à la campagne en ligne d'Arsenic2 : Champs des Possibles, faiseuses de masques : <https://champsdespossibles.org/>

Vidéo sur les Masques Solidaires réalisée par le RWLP : https://www.youtube.com/watch?v=r2MO_MFxo7s&fbclid=IwAR0etVHTKKVXjqpNJOPpi5jnsGmwoVFvlsiejrnpbaO6qshIMv-zdMXWFZg

Mention du projet Masques Solidaires dans un article de Marco Martiniello (directeur du CEDEM) : https://migranstory.news/marco-martiniello-directeur-general-du-cedem-centre-detude-de-lethnicite-et-des-migrations/?fbclid=IwAR3vY_bpkX52KbJbZ-Xh86DJwjhyzcmxID7YvIWkpwqB2EMpiXlgG4P7PU

Présentation du projet dans un podcast FGTB wallonne : https://soundcloud.com/fgtbwallonne/derriere-les-masques-lhumanite-solidaire?fbclid=IwARQJJdvPiVH_YfW7jOz2BT2wVUTMrL6RPZ-aoOpQqSNsZnd-hwUsFjfwCJw

Article de presse RTBF : https://www.rtf.be/info/regions/liege/detail_liege-sans-papiers-elles-confectionnent-des-masques-solidaires?id=10460191

Article du PSL : <https://fr.socialisme.be/55098/liege-un-collectif-de-femmes-sans-papiers-confectionne-des-masques-solidaires>

Article de Vivre ici : http://www.vivreici.be/article/detail_liege-sans-papiers-elles-confectionnent-des-masques-solidaires?id=391510

Article du CAIPS : <https://www.caips.be/temoignages-de-nos-centres-masques-solidaires-et-femmes-sans-papiers/>

Carte blanche de la Plateforme de soutien au combat des sans-papiers coordonné par le Ciré : <https://sanspapiers.be/deconfinons-les-droits-des-sans-papiers-contre-le-virus-la-regularisation-cest-maintenant/>

Article Imagine demain le monde de juin 2020 : <https://www.imagine-magazine.com/>

Article RTBF : https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=171384337830215&id=107493164219333

Vidéo Youtube RWLP : https://www.youtube.com/watch?fbclid=IwAR2IPGG_meY11NKYCKY8pgpJVbt-f1Np1GLwgzJ1DMKIfPPxXns7rdIXPU8k&v=gHyVGOb2IMA&app=desktop

Annexe 2 : liste des organismes / institutions commanditaires pour les Masques Solidaires

Centre Louise Michel
Laboratoire
Centre polyhandicapés Houffalize
Abri de jour Liège
La Bobine
Collectif Contraception Seraing
CIRE
Hébergeurs de migrants
Collectif CRACPE (Collectif de résistance aux centres pour étrangers)
Centre médical Bautista
Croix Rouge Bierset, demandeurs d'asile
La Bobine
CPAS Herstal
Hébergement srt handicapés adultes, CEJIEL
asbl CLAJ
Cabinet avocat Oosterbosch
Maison de repos résidence Philippe Wathélet à Stoumont
Maison médicale Laveu
Jefar, Titres Service
Le Logis Social de Liège (Chênée)
Plateforme citoyenne d'hébergement de migrants
Quai des Enfants asbl
Tabane ASBL
CVFE ASBL
Collectif Astrid 2020
RWLP
Jeunes FGTB
Grignoux
Réseau Solidaris
CSD
Les Tournières
La SPI
La FGTB Liège Huy-Waremme
La Centrale Générale de Liège
Le SECTCA de Liège
La Ronde Enfantine
Le Monde des Possibles
Wattitude
Planning familial FPS
Pharmacies SOLIDARIS
Centre de Revalidation de Remouchamps
La Voix des Sans-Papiers
ONE CAMPAING
Théâtre de la Balsamine
Cabinet de la Ministre Bénédicte Linard
Distribution à des bénévoles, personnes à risque, médecins, kinésithérapeutes, infirmier.e.s, aide-soignant.e.s, personne précaires, famille des travailleurs de la Bobine...
Etc.

LA RÉALISATION DE CE LIVRET EST LE FRUIT D'UN TRAVAIL COLLECTIF :

Les membres du Collectif Atemos : Madeleine Mateka Mbuta, Marie-Paule Wynants, Adidjatou Idrissou Yaya, Nadine Kikovidiko, Mariam Issiaka, Michèle Verfaillie, Mavi Madiangu Kapela, Nenette Fussa, Belle Lurapgula, Marine Nazaryan, Dokas Ose, Rose Lusima, Marie-Josée Bunzinya, Ann-Elizabeth Longe, Anna, Queen Boye, Diallo Sadigatou, Aimée Ngolo Kitoto, Anna Monica Kanyeba, Jean-Philo Bootshi, Leslie Laurent, Awa, Dada Ngalula, Pauline Noubissi, Béatrice Katoba Kaniki, Angèle Pagop, Thacienne Mukankusi, Nafiou, Serge, Stéphan, Diallo Ibrahim, Antonio David, Diallo Goudoussy, Aliou Saidou Maman, Mylene Gustin, Myriam, Dominique Bourlet, Michel Giacomelli, Claire Jongmans, Jacques Lemaire, Michèle Badillo, Eveline et tous les couturières et couturiers bénévoles et soutiens.

Pauline Mallet (Monde des Possibles), Robin Sprumont (CEPAG), Rosario Marmol-Perez (Promotion & Culture), Sidi Katumwa (CEPAG), Orville Pletschette (CEPAG), Didier Van der Meeren (Monde des Possibles), Cossi Noudofinin (Monde des Possibles), Isabelle Ponet (Sécu Solidaire)

BIBLIOGRAPHIE

1. L'intégration des demandeurs d'asile sur le marché du travail : état de la situation 2017 : <https://www.cepag.be/publications/etudes/2018/integration-demandeurs-asile-marche-travail-etat-situation-2017>, consulté le 23/11/20
2. 12,4 % de personnes d'origine étrangère sur la population totale en Belgique, voir : Portail de la Wallonie, IWEPS, statistiques, <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/population-etrangere/>, dernières données régionales disponibles au 01/09/2020, consulté le 20/11/20.
3. El Gharib Sarah « L'intersectionnalité : outil politique pour une véritable justice sociale. Emilia Roig à notre dernier LablabDay » : <http://www.lablab.org/intersectionnalite-outil-politique-pour-une-veritable-justice-sociale-emilia-roig-au-lalab-day-2020/>, consulté le 24/11/20.
4. J. Gatugu « La discrimination des Africains qualifiés sur le marché de l'emploi », IRFAM, 2017, <http://www.irfam.org/wp-content/uploads/etudes/etude2017.pdf>, consulté le 23/11/20.
5. « L'aide médicale du CPAS (en général) », <https://medimmigrant.be/fr/infos/intervenants-pour-le-paiement-des-soins/cpas/-l-aide-medicale-du-cpas-en-general?lang=fr>, consulté le 22/11/20.
6. Cîré asbl, « Une redéfinition de l'aide médicale urgente qui ne dit pas son nom ? », <https://www.cire.be/wp-content/uploads/2018/03/20180313-redefinition-aide-medicale-urgente-14.pdf>, consulté le 20/11/20.
7. A cet égard : livret Univerbal, 2020, « De l'exclusion à la valorisation des compétences des travailleurs migrants : questions globales et locales », page 75, Altay Manço, <https://www.possibles.org/le-guide-methodologique-univerbal-est-disponible/>, consulté le 24/11/20.
8. Rapport Myria, « La migration en chiffres et droits », 2019, page 100, https://www.myria.be/files/Myria_RAMIG-FR_2019-AS-gecomprimeerd.pdf, consulté le 20/11/20.
9. Valentin Henkinbrant, ADDE asbl, Newsletter n° 157, Octobre 2019, « Le Conseil d'État a annulé l'un des Arrêtés Royaux fixant la redevance mais l'Office des Étrangers continue de la réclamer » <http://www.adde.be/joomdoc/newsletters-2019/edito-octobre-2019-pdf/download>, consulté le 22/11/20.
10. Orianne J-F et Beuker L. « Bien agiter avec l'emploi. De l'activation des politiques d'emploi à l'agitation des chômeurs », Social Science Information, 2019, <http://hdl.handle.net/2268/239007>, consulté le 19/11/20.
11. Portail de la Wallonie, Direction de l'économie sociale, http://economie.wallonie.be/Dvlp_Economique/Economie_sociale/Agences_conseil.html, consulté le 18/11/20
12. <https://projetuniverbal.wordpress.com/category/univerbal/>
13. <http://100pap.be/>
14. <https://siriushub.be/>
15. <https://www.facebook.com/CollectifActif/>
16. <https://www.facebook.com/greencant/>
17. R. Cocagne (Dir. D. Stokkink), L'intégration des migrants par le travail, note d'analyse, mai 2018, « Pour la solidarité », <https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2018-integration-migrants-travail.pdf>, consulté le 20/11/20.
18. VSP Liège – Sécu solidaire : <https://www.facebook.com/VSPLiegeSecuSolidaire>
19. Cf. travaux du CEPAG et publication de la Coordination des sans-papiers de Belgique sur la question.
20. Joseph Gatugu, « Sommes-nous assez riches pour gaspiller les talents des migrants qualifiés? », dans A. Manço et coll., « L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants », Paris, L'Harmattan, 2017, p.83-88.
21. Cf. revendications du Collectif liégeois de soutien aux sans-papiers : https://www.facebook.com/Collectif-li%C3%A9geois-de-soutien-aux-sans-papiers-102386631246561/?view_public_for=102386631246561
22. Avis d'initiative (2018/C 283/01) du Comité Économique et Social Européen – 23/05/2018, rapporteur : Giuseppe Guerini « les entreprises de l'économie sociale, moteur d'intégration des migrants », <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017E4769&from=FR>, consulté le 19/11/20.
23. Pr. Dr. Grégory Kalfièche, 01/2019, Matrice expliquant comment des considérations sociales ont été intégrées dans la loi française transposant la Directive 24/2014/UE, <https://www.aeid.eu/docs/bsi/index.php/bsi-buying-for-social-impact/bsi-library/bsi-deliverable/29-analyse-juridique-du-droit-de-transposition-fr/file>, consulté le 15/11/20.
24. <http://diomcoop.org/?lang=fr>
25. Avis d'initiative (2018/C 283/01) du Comité Économique et Social Européen – 23/05/2018, rapporteur : Giuseppe GUERINI « Les entreprises de l'économie sociale, moteur d'intégration des migrants », <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017E4769&from=FR>, consulté le 19/11/20.
26. Plateforme Francophone du Volontariat, « Une personnes sans papiers peut-elle faire du bénévolat ? », <https://www.levolontariat.be/questions-specifiques>, consulté le 19/11/20.
27. Pour plus d'informations : <https://www.liege.be/fr/vie-communale/ville-engagee/liege-se-declare-ville-hospitaliere-responsable-accueillante-et-ouverte>
28. Voir le site web : <https://www.communehospitaliere.be/>
29. Voir le site web <https://www.etuc.org/en/issue/union-migrant-network>
30. Voir le site web : <https://www.compas.ox.ac.uk/wp-content/uploads/CMISE-Executive-Summary-FR.pdf>



ATEMOS

Coopérer avec nos talents pour créer notre travail et une société solidaire



L'ÉCOLE
DES
SOLIDARITÉS



CEPAG

Promotion & Culture



AVEC LE SOUTIEN DU

